

QUOI DE NEUF ?

Le Programme  
du Conseil National  
de la Résistance

commenté par

Michel  
Rocard

ELYTIS

Coll. MichelRocard.org

QUOI DE NEUF ?

**Le Programme du  
Conseil National de la Résistance**  
commenté par Michel Rocard

Coll. MichelRocard.org

1945  
1946  
1947  
1948  
1949  
1950  
1951  
1952  
1953  
1954  
1955  
1956  
1957  
1958  
1959  
1960  
1961  
1962  
1963  
1964  
1965  
1966  
1967  
1968  
1969  
1970  
1971  
1972  
1973  
1974  
1975  
1976  
1977  
1978  
1979  
1980  
1981  
1982  
1983  
1984  
1985  
1986  
1987  
1988  
1989  
1990  
1991  
1992  
1993  
1994  
1995  
1996  
1997  
1998  
1999  
2000  
2001  
2002  
2003  
2004  
2005  
2006  
2007  
2008  
2009  
2010  
2011  
2012  
2013  
2014  
2015  
2016  
2017  
2018  
2019  
2020  
2021  
2022  
2023  
2024  
2025

REVUE

de la

littérature

française

Coll. MichelRocard.org

© ELYTIS 2012

51, avenue Jeanne d'Arc 33000 BORDEAUX

[www.elytis-edition.com](http://www.elytis-edition.com)

ISBN : 978-2-35639-088-2

QUOI DE NEUF ?

# Le Programme du Conseil National de la Résistance commenté par Michel Rocard

Collection dirigée par Frédéric Dufourg

ELYTIS

Coll. Michel Hocard.org

Le Programme du  
Conseil National de la Résistance  
présenté par Michel Hocard  
(Collection dirigée par Fernand Deland)

# Préface

ÉLITE

ALORS QU'ELLE CONSERVE la flotte militaire la plus puissante, possède un allié de taille, la Grande-Bretagne, et dispose de 200 000 hommes en outre-mer, la République abdique de manière scandaleuse en juin 1940 laissant la place à un régime totalitaire et raciste. Seules quelques personnes ne peuvent accepter cette défaite. Elles se rassemblent à Londres autour d'une personnalité forte, un officier général alors inconnu du public, Charles de Gaulle, et en France autour d'un préfet qui refuse les ordres émanant d'une administration collaborationniste : Jean Moulin.

Jean Moulin a 41 ans, il a été auparavant dans les cabinets ministériels du Front Populaire. C'est lui qui administre et organise les premiers réseaux de résistance nés spontanément. C'est lui qui fait le lien entre la France occupée et la France Libre, à Londres puis à Alger. Il conçoit ainsi radio, opérations aériennes, bureau de presse, comité général des experts, noyautage des administrations publiques et établit la coordination technique et l'unification militaire au sein du Comité de

coordination dès 1942. Il crée une institution clandestine représentative de huit mouvements de la Résistance intérieure qui intègre six représentants des principaux partis politiques de la III<sup>e</sup> République reconnaissant la France Libre, trois de gauche et trois de droite, ainsi que des représentants des principales confédérations syndicales de l'époque, la CGT et la CFTC.

Le 27 mai 1943, le désormais Conseil National de la Résistance (CNR) se réunit pour la première fois clandestinement, dans un appartement parisien, rue du Four, sous la présidence de Jean Moulin. L'union est scellée mais quelques semaines après, trahi, Jean Moulin capturé par la Gestapo de Klaus Barbie meurt après torture le 8 juillet 1943. Reste son action, sans laquelle, ni ce programme ni la France libre n'aurait pu exister.

Le mois suivant, lui succède Georges Bidault, démocrate chrétien puis, à la Libération, le 15 septembre 1944, Louis Saillant, CGT. Ce programme fonda la politique française de la seconde partie du XX<sup>e</sup> siècle.

C'est donc le 15 mars 1944, en prévision de la Libération, sous la présidence de Georges Bidault, (issu du groupe "Combat") que ce programme de réveil national innovant fut rédigé en deux parties : d'abord une stratégie de lutte clandestine puis, en prévision de la reconstruction à venir, l'esquisse d'une société nouvelle.

Il s'agit alors d'instaurer une démocratie sociale en dirigeant de vastes secteurs de l'économie soit en réglementant soit en nationalisant, fondant ainsi l'économie mixte qui caractérisa la France de la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Sur le plan social, on promeut une éducation permettant l'émergence d'une "élite véritable, non de naissance, mais de mérite." Enfin, on préconise un régime de retraite et de sécurité sociale par répartition ainsi qu'une politique de culture pour tous.

Dès la Libération, alors que la France exsangue devait faire face à un effort de reconstruction sans précédent, ce programme commença à être appliqué pour une économie qui n'était pas encore mondialisée. Il constitue désormais le fondement

social de notre pays qui permit à la génération des Trente glorieuses de grandir dans un confort social de richesses partagées et donna une direction à la construction européenne.

La mise en perspective de ce programme avec notre époque ne peut que susciter un sentiment de nostalgie pour une social-démocratie perdue. S'il nous semble désormais que la politique se fasse "à la Corbeille", il nous a semblé judicieux de proposer un commentaire de la partie économique de ce texte à Michel Rocard, brillant théoricien de la social-démocratie et personnalité importante du socialisme français. Avec lui, nous pourrions ainsi, réfléchir sur le contenu de ce programme fondateur et nous questionner sur les raisons profondes de l'état de notre société contemporaine.

F. D.



Coll. Michel Pocard.org

## **Le Conseil National de la Résistance**

*Composé de trois catégories de personnes : politiciens,  
combattants et syndicalistes.*

- 8 groupes combattants représentés par ;
  - Claude Bourdet pour "Combat",
  - Charles Laurent pour "Libération zone Nord",
  - Pascal Copeau, "Libération zone Sud" ;
  - Eugène Claudius-Petit, "Francs-tireurs partisans" (FTP) ;
    - Pierre Villon, "Front national" (FN, créé par le PCF, aucun rapport avec le FN fondé en 1972) ;
    - Jacques-Henri Simon, "Organisation civile et militaire" (OCM) ;
    - Jacques Lecompte-Boinet, "Ceux de la Résistance" (CDLR) ;
    - Roger Coquoin, "Ceux de la Libération" (CDLL),
- 6 représentants des principaux partis politiques de la III<sup>e</sup> République reconnaissant la France Libre :
  - André Mercier pour le Parti communiste,
  - André Le Troquer pour la Section Française de

**l'Internationale Ouvrière (actuellement PS),**

**- Marc Rucart pour les radicaux,**

**- Georges Bidault pour les démocrates-chrétiens,**

**- Joseph Laniel pour l'Alliance démocratique  
(droite laïque et modérée),**

**- Jacques Debû-Bridel pour la Fédération  
républicaine droite catholique et conservatrice.**

**• 2 représentants des principales confédérations  
syndicales de l'époque :**

**- Louis Saillant pour la CGT,**

**- Gaston Tessier pour la CFTC (Confédération  
française des travailleurs chrétiens).**

LE PROGRAMME DU  
CONSEIL NATIONAL  
DE LA RÉSISTANCE

Coll. Michel Bogard.org

LE PROJET DE  
CONSTITUTION  
DE LA FRANCE

## LE PROGRAMME DU CONSEIL NATIONAL DE LA RÉSISTANCE

Née de la volonté ardente des Français de refuser la défaite, la RÉSISTANCE n'a pas d'autre raison d'être que la lutte quotidienne sans cesse intensifiée.

Cette mission de combat ne doit pas prendre fin à la Libération. Ce n'est, en effet, qu'en regroupant toutes ses forces autour des aspirations quasi unanimes de la Nation, que la France retrouvera son équilibre moral et social et redonnera au monde l'image de sa grandeur et la preuve de son unité.

Aussi les représentants des organisations de la Résistance, des centrales syndicales et des partis ou tendances politiques groupés au sein du CNR, délibérant en assemblée

plénière le 15 mars 1944, ont-ils décidé de s'unir sur le programme suivant, qui comporte à la fois un plan d'action immédiate contre l'opresseur et les mesures destinées à instaurer, dès la Libération du territoire, un ordre social plus juste.

### **Un souci d'unité**

Rester unis contre l'ennemi est fondamental. Car il faut d'abord se battre pour ensuite réaliser le programme de reconstruction de l'Etat. Ainsi, hormis les forces combattantes, dans le groupe des personnalités politiques, retrouve-t-on trois personnalités de gauche et trois personnalités de droite. Ainsi, seules les grandes lignes du programme sont établies car il se doit d'être consensuel.

## **I - PLAN D'ACTION IMMÉDIATE**

Les représentants des organisations de résistance, des centrales syndicales et des partis ou tendances politiques groupés au sein du CNR expriment leur angoisse devant la destruction physique de la Nation que l'opresseur hitlérien poursuit avec l'aide des hommes de Vichy, par le pillage, par la suppression de toute production utile aux Français, par la famine organisée, par le maintien dans les camps d'un million de prisonniers, par la déportation d'ouvriers au nombre de plusieurs centaines de milliers, par l'emprisonnement de 300 000 Français et par l'exécution des patriotes les plus valeureux, dont déjà plus de 50 000 sont tombés pour la France.

Ils proclament leur volonté de délivrer la patrie en collaborant étroitement aux opérations militaires que l'armée française et

les armées alliées entreprendront sur le continent, mais aussi de hâter cette libération, d'abréger les souffrances de notre peuple, de sauver l'avenir de la France en intensifiant sans cesse et par tous les moyens la lutte contre l'envahisseur et ses agents, commencée dès 1940.

Ils adjurent les gouvernements anglais et américain de ne pas décevoir plus longtemps l'espoir et la confiance que la France, comme tous les peuples opprimés de l'Europe, a placés dans leur volonté d'abattre l'Allemagne nazie, par le déclenchement d'opérations militaires de grande envergure qui assureront, aussi vite que possible, la libération des territoires envahis et permettront ainsi aux Français qui sont sur notre sol de se joindre aux armées alliées pour l'épreuve décisive.

Ils insistent auprès du Comité Français de la Libération Nationale pour qu'il mette tout en œuvre afin d'obtenir les armes nécessaires et de les mettre à la disposition des patriotes. Ils constatent que les Français qui ont su organiser la RÉSISTANCE ne

veulent pas et d'ailleurs ne peuvent pas se contenter d'une attitude passive dans l'attente d'une aide extérieure, mais qu'ils veulent faire la guerre, qu'ils veulent et qu'ils doivent développer leur résistance armée contre l'envahisseur et contre l'opresseur.

Ils constatent, en outre, que la Résistance Française doit ou se battre ou disparaître ; qu'après avoir agi de façon défensive, elle a pris maintenant un caractère offensif et que seuls le développement et la généralisation de l'offensive des Français contre l'ennemi lui permettront de subsister et de vaincre.

Ils constatent enfin que la multiplication des grèves, l'ampleur des arrêts de travail le 11 Novembre qui, dans beaucoup de cas, ont été réalisés dans l'union des patrons et des ouvriers, l'échec infligé au plan de déportation des jeunes français en Allemagne, le magnifique combat que mènent tous les jours, avec l'appui des populations, dans les Alpes, dans le Massif Central, dans les Pyrénées et dans les Cévennes, les jeunes Français des maquis,

avant garde de l'armée de la Libération, démontrent avec éclat que notre peuple est tout entier engagé dans la lutte et qu'il doit poursuivre et accroître cette lutte.

En conséquence, les représentants des organisations de résistance, des centrales syndicales et des partis ou tendances politiques groupés au sein du CNR déclarent que c'est seulement par l'organisation, l'intensification de la lutte menée par les forces armées, par les organisations constituées, par les masses, que pourra être réalisée l'union véritable de toutes les forces patriotiques pour la réalisation de la libération nationale inséparable, comme l'a dit le Général de Gaulle, de l'insurrection nationale qui, ainsi préparée, sera dirigée par le CNR, sous l'autorité du CFLN, dès que les circonstances politiques et militaires permettront d'assurer, même au prix de lourds sacrifices, son succès.

Ils ont l'espoir que les opérations de la Libération du pays, prévues par le plan de l'état major interallié, pourront ainsi être, le

cas échéant, avancées grâce à l'aide apportée par les Français dans la lutte engagée contre l'ennemi commun, ainsi que l'a démontré l'exemple glorieux des patriotes corses.

Ils affirment solennellement que la France qui, malgré l'armistice, a poursuivi sans trêve la guerre, entend plus que jamais développer la lutte pour participer à la libération et à la victoire.

Entre les 8 et 11 septembre 1943 deux mouvements de résistance soulèvent la Corse contre l'occupant italien et allemand. Une partie de l'armée italienne rejoint la Résistance. Puis d'Alger, alors capitale de la France libre, Giraud, (alors co-Président avec de Gaulle du Comité français de libération nationale) envoie Goumiers et tirailleurs marocains.



Pour mobiliser les ressources immenses d'énergie du peuple français, pour les diriger vers l'action salvatrice dans l'union de toutes les volontés, le CNR décide d'inviter les responsables des organisations déjà existantes à former des comités de villes et de villages, d'entreprises, par la coordination des formations qui existent actuellement, par la

formation de comités là où rien n'existe encore et à enrôler les patriotes non organisés.

Tous ces comités seront placés sous la direction des comités départementaux de la libération (CDL). Ils seront soumis à l'autorité des CDL qui leur transmettront, comme directives, la plate-forme d'action et la ligne politique déterminée par le CNR.

Le but des ces comités sera, à l'échelon communal, local et d'entreprise, de faire participer de façon effective tous les Français à la lutte contre l'ennemi et contre ses agents de Vichy, aussi bien par la solidarité et l'assistance active à l'égard des patriotes sous l'impulsion et le soutien donnés aux revendications vitales de notre peuple. Par dessus tout, leur tâche essentielle sera de mobiliser et d'entraîner les Français qu'ils auront su grouper à l'action armée pour la Libération.

Ces comités devront, selon les circonstances et en se conformant aux instructions données par les CDL, appuyer et guider toutes les actions menées par les Français

contre toutes les formes d'oppression et d'exploitation imposées par l'ennemi, de l'extérieur et de l'intérieur.

### **CES COMITÉS DEVRONT :**

1) Développer la lutte contre la déportation et aider les réfractaires à se cacher, à se nourrir, à se vêtir et à se défendre, enlevant ainsi des forces à l'ennemi et augmentant le potentiel humain de la Résistance ;

2) Traquer et punir les agents de la Gestapo et de la milice de Darnand ainsi que les mouchards et les traîtres ;

3) Développer l'esprit de lutte effective en vue de la répression des nazis et des fascistes français ;

Joseph Darnand (1877-1945). Soldat dans les Corps-francs, puis officier, militant d'extrême-droite, soutien de Philippe Pétain et promoteur de la Collaboration, chef de la Milice.

4) Développer, d'une part, la solidarité envers les emprisonnés et déportés ; d'autre

part, la solidarité envers les familles de toutes les victimes de la terreur hitlérienne et vichyssoise ;

5) En accord avec les organisations syndicales résistantes, combattre pour la vie et la santé des Français pour une lutte quotidienne et incessante, par des pétitions, des manifestations et des grèves, afin d'obtenir l'augmentation des salaires et traitements, bloqués par Vichy et les Allemands, et des rations alimentaires et attributions de produits de première qualité, réduites par la réglementation de Vichy et les réquisitions de l'ennemi, de façon à rendre à la population un minimum vital en matière d'alimentation, de chauffage et d'habillement ;

6) Défendre les conditions de vie des anciens combattants, des prisonniers, des femmes de prisonniers, en organisant la lutte pour toutes les revendications particulières ;

7) Mener la lutte contre les réquisitions de produits agricoles, de matières premières et d'installations industrielles pour le compte

de l'ennemi ; saboter et paralyser la production destinée à l'ennemi et ses transports par routes, par fer et par eau ;

8) Défendre à l'intérieur de la corporation agricole les producteurs contre les prélèvements excessifs, contre les taxes insuffisantes, et lutter pour le remplacement des syndicats à la solde de Vichy et de l'Allemagne par des paysans dévoués à la cause de la paysannerie française.

Tout en luttant de cette façon et grâce à l'appui de solidarité et de combativité que développe cette lutte, les comités de villes, de villages et d'entreprises devront en outre :

a) Renforcer les organisations armées des Forces Françaises de l'Intérieur par l'accroissement des groupes de patriotes : groupes francs, francs-tireurs et partisans, recrutés en particulier parmi les réfractaires ;

b) En accord avec les états majors nationaux, régionaux et départementaux des FFI, organisées en milices patriotiques dans les villes, les campagnes et les entreprises, dont

.....  
FFI : Forces françaises  
de l'intérieur, supposées  
regrouper les différents  
groupes combattants.  
.....

l'encadrement sera facilité par des ingénieurs, techniciens, instituteurs, fonctionnaires et cadres de réserve, et qui sont destinés à défendre l'ordre public, la vie et les biens des Français contre la terreur et la provocation, assurer et maintenir l'établissement effectif de l'autorité des Comités départementaux de la Libération sur tout ce qui aura été ou sera créé dans ce domaine pour le strict rattachement aux FFI dont l'autorité et la discipline doivent être respectées par tous.

Pour assurer la pleine efficacité des mesures énoncées ci-dessus, le CNR prescrit que l'état-major national des Forces Françaises de l'Intérieur, tout en préparant minutieusement la coopération avec les Alliés en cas de débarquement, doit :

- 1) Donner ordre à toutes les formations des FFI de combattre dès maintenant l'ennemi en harcelant ses troupes, en paralysant ses transports, ses communications et ses productions de guerre, en capturant ses dépôts d'armes et de munitions

afin d'en pourvoir les patriotes encore désarmés ;

2) Faire distribuer les dépôts d'armes encore inutilisés aux formations jugées par lui les plus aptes à se battre utilement dès à présent et dans l'avenir immédiat ;

3) Organiser de façon rationnelle la lutte suivant un plan établi avec les autorités compétentes à l'échelon régional, départemental ou local, pour obtenir le maximum d'efficacité ;

4) Coordonner l'action militaire avec l'action de résistance de la masse de la nation en proposant pour but aux organisations régionales paramilitaires d'appuyer et de protéger les manifestations patriotiques, les mouvements revendicatifs des femmes de prisonniers, des paysans et des ouvriers contre la police hitlérienne, d'empêcher les réquisitions de vivres et d'installations industrielles, les rafles organisées contre les réfractaires et les ouvriers en grève et défendre la vie et la liberté de

tous les Français contre la barbare oppression de l'occupant provisoire.



Ainsi, par l'application des décisions du présent programme d'action commune, se fera, dans l'action, l'union étroite de tous les patriotes, sans distinction d'opinions politiques, philosophiques ou religieuses. Ainsi se constituera dans la lutte une armée expérimentée, rompue au combat, dirigée par des cadres éprouvés devant le danger, une armée capable de jouer son rôle lorsque les conditions de l'insurrection nationale seront réalisées, armée qui élargira progressivement ses objectifs et son armement.

Ainsi, par l'effort et les sacrifices de tous, sera avancée l'heure de la libération du territoire national ; ainsi la vie de milliers de Français pourra être sauvée et d'immenses richesses pourront être préservées.

Ainsi, dans le combat se forgera une France plus pure et plus forte capable

d'entreprendre au lendemain de la libération  
la plus grande œuvre de reconstruction et de  
rénovation de la patrie.



Coll. MichelRocard.org

Handwritten text at the top of the page, possibly a title or header.

Handwritten text, possibly a date or location.

Handwritten text, possibly a name or subject.

Handwritten text, possibly a description or entry.

Handwritten text, possibly a list item.

Handwritten text at the bottom of the page, possibly a signature or footer.

Coll. MichelRocard.org

## II - MESURES À APPLIQUER DÈS LA LIBÉRATION DU TERRITOIRE

*(commentaires de Michel Rocard)*

*Ce texte court, est extraordinaire à plus d'un titre.*

*A ma connaissance c'est l'acte – le premier mais sans doute le seul – par lequel la Résistance rassemblée décide que le Gouvernement provisoire de la France libérée sera formé par le Général de Gaulle. C'est décisif.*

*On a connu, après des guerres de libération, des conflits majeurs et dramatiques entre résistance intérieure et résistance extérieure (Grèce 1945-47, Algérie après 1962, etc.). Il faut éviter ces extrémités malheureuses.*

*La décision exprimée par ce document règle le problème entre Français. C'est*

*d'autant plus important que nos amis Américains qui commandent l'Alliance auront sur le terrain, dès Juillet-août 1944 – notre texte est adopté le 15 mars – des tentations, celle d'installer dans les territoires libérés un gouvernement militaire, Allied Military Government of Occupied Territories (AMGOT), entité anonyme d'où le nom de la France a disparu, et d'y faire circuler une monnaie spécifique exprimée en dollars. Nul ne sait ce qui se serait passé si De Gaulle n'avait pu s'appuyer sur ce texte, garant de l'unité nationale après lui, pour obtenir, grâce à Churchill, l'arrêt de telles opérations.*

Unis quant au but à atteindre, unis quant aux moyens à mettre en œuvre pour atteindre ce but qui est la Libération rapide du territoire, les représentants des mouvements, groupements, partis ou tendances politiques, groupés au sein du CNR proclament qu'ils sont décidés à rester unis après la Libération :

1) Afin d'établir le gouvernement provisoire de la République formé par le général de Gaulle pour défendre l'indépendance politique et économique de la nation, rétablir la France dans sa puissance, dans sa grandeur et dans sa mission universelle ;

2) Afin de veiller au châtement des traîtres et à l'éviction dans le domaine de l'administration et de la vie professionnelle de tous ceux qui auront pactisé avec l'ennemi ou qui se seront associés activement à la politique des gouvernements de collaboration ;

3) Afin d'exiger la confiscation des biens des traîtres et des trafiquants de marché noir, l'établissement d'un impôt progressif sur les bénéfices de guerre et plus généralement sur les gains réalisés au détriment du peuple et de la nation pendant la période d'occupation, ainsi que la confiscation de tous les biens ennemis y compris les participations acquises depuis l'armistice par les gouvernements de l'Axe et par leurs ressortissants dans les entreprises françaises et coloniales de tout ordre, avec constitution de ces

participations en patrimoine national inaliénable ;

*Le Conseil National de la Résistance est une représentation partielle de la France. De fait, la droite politique y est peu présente, à côté cependant de la démocratie chrétienne, le patronat non plus, et l'agriculture guère davantage.*

*Mais il est clair que les courants ou institutions non représentés au CNR n'auront guère de place ni de rôle dans la remise en route du pays, et que le CNR parle pour la France entière. L'aspiration à l'unité est évidente. On sent même dans ce texte une relative inquiétude pour l'avenir, tant est insistante la répétition :*

*"Ce n'est qu'en regroupant toutes ses forces autour des aspirations quasi unanimes de la nation..." et :*

*"Les représentants des mouvements, groupements, partis ou tendances politiques, groupés au sein du CNR, proclament qu'ils sont décidés à rester*

unis après la libération..." ou :

"L'union des représentants de la Résistance pour l'action dans le présent et dans l'avenir [...] Elle doit les inciter à éliminer tout esprit de particularisme, tout ferment de division..." Ou encore :

"En avant donc, dans l'Union de tous les Français rassemblés autour du CFLN et de son président le général de Gaulle."

*On le sait, et l'avenir le montrera vite, cette inquiétude était justifiée. Mais cette inquiétude dans l'écriture montre précisément qu'au moment de la rédaction, les auteurs se sentaient solidement unis. Cela ne donne que plus d'importance aux développements suivants, des paragraphes 4 et surtout 5.*

*Dans ces conditions et cette situation, les paragraphes 2 (veiller au châtimeut des traîtres et à l'éviction de ceux qui auront pactisé) et 3 (exiger la confiscation des biens des traîtres et des trafiquants de marché noir) ne sont que des corollaires nécessaires. L'unité des*

*Français en train de se faire n'a en effet rien d'extraterrestre, elle ne découle même pas seulement des vertus propres de notre terroir et de notre population. Elle se fait contre l'ennemi, et doit durer pour que l'identité nationale subsiste dans un monde belliqueux. Et pour ce faire, il faut la consolider cette unité. Cela exige de clarifier la situation des traîtres et des collaborateurs. Ces paragraphes sont à cet égard essentiels, y compris par leur place dans le texte. C'est l'avenir immédiat. Mais ils n'engagent que pour une période relativement courte. Il appartient aux historiens de nous dire de quel poids ces deux paragraphes ont pesé dans la suite des événements.*

4) Afin d'assurer :

L'établissement de la démocratie la plus large en rendant la parole au peuple français par le rétablissement du suffrage universel ;  
La pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression ;

La liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'État, des puissances d'argent et des influences étrangères ;

La liberté d'association, de réunion et de manifestation ;

L'inviolabilité du domicile et le secret de la correspondance ;

Le respect de la personne humaine ;

L'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi ;

*Ce paragraphe 4 vise la restauration de la démocratie et des libertés. Il est une merveille de concision et d'exhaustivité. Mais il faudrait être juriste plus averti que moi pour repérer s'il comporte une quelconque innovation. À ma connaissance, ce sont les lois constitutionnelles de 1875, la Troisième République et l'immense corpus législatif qu'elle a produit dans ses premières décennies, qui ont enraciné en France la démocratie et le respect des libertés fondamentales. Ce texte ne vise là qu'à faire retrouver à la France*

ce que l'Occupation et Vichy lui avaient enlevé. Et cet ensemble de valeurs sera, très peu après, repris dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Il vaut la peine cependant d'accorder attention à quelques détails de rédaction :

Ce qu'il faut rétablir est la démocratie la plus large.

Elle n'est qualifiée, ni de "représentative", ce qui pourrait pourtant aller de soi, ni de "parlementaire"...

Cela signifie que le CNR, lui-même, n'est pas au clair sur le grand problème qui hante la France depuis 220 ans maintenant et qu'elle n'a toujours pas réglé de manière complètement satisfaisante : celui des modalités de "choix du patron" dans un équilibre démocratique efficace et accepté. Mais à chaque jour suffit sa peine, et le CNR

**Déclaration universelle  
des droits de l'homme :**

"Idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations", adoptée à Paris le 10 décembre 1948 par l'Assemblée des Nations Unies. Elle s'inspire de celle, française, de 1789.

avait le 15 mars 1944 des chats plus urgents à fouetter que celui-là.

L'autre point intéressant est au troisième alinéa de ce paragraphe 4 : "afin d'assurer... la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'Etat, des puissances d'argent et des influences étrangères." La défense de l'indépendance de la presse était déjà avant la guerre un souci ancien, tant vis-à-vis de l'Etat que des puissances d'argent et l'allusion additive aux puissances étrangères correspond aux contraintes de l'actualité. Je ne crois donc pas que ce texte soit ici novateur, à cela près que ce souci était, depuis l'origine, exprimé par des individus ou des collectivités privées. Il était rarement repris dans des documents officiels à vocation institutionnelle. C'est ce caractère du programme du CNR qui donne son importance à cette mention. Mais il y a un élément nouveau : la référence à l'honneur de la presse. Ce concept est d'un emploi beaucoup plus

rare, tant avant, que depuis. Inutile d'insister, je pense. J'aurais goût à ce que l'on ressorte aujourd'hui de son long oubli ce magnifique concept du CNR – car l'honneur de la presse, pour de multiples raisons et dans bien des directions, s'est gravement détérioré depuis, qu'il s'agisse d'argent, de véracité, de dignité ou d'ambition intellectuelle. Mais même avec cette splendide affirmation que, pour être plus explicite, (la) Presse, elle aussi, doit être gouvernée par l'éthique, ce programme du CNR n'est qu'un rappel de ce que, à tout le moins pour les occidentaux, on convient de définir comme civilisation.

C'est avec le paragraphe 5, ci-dessous, que les choses changent. Dans leur ensemble, les réformes exigées dans le domaine économique et social sont nouvelles soit dans leur nature, soit dans l'ampleur que le texte entend leur voir reconnue dans l'ensemble de la vie collective. Rien de moins.

5) Afin de promouvoir les réformes indispensables :

**a) Sur le plan économique :**

*Il ne s'agit en rien, là, de restaurer ce qui existait avant et dont tout le texte porte critique.*

- L'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie ;

- Une organisation rationnelle de l'économie assurant la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général et affranchie de la dictature professionnelle instaurée à l'image des États fascistes ;

- L'intensification de la production nationale selon les lignes d'un plan arrêté par l'État après consultation des représentants de tous les éléments de cette production ;

- Le retour à la nation des grands moyens de production monopolisés, fruit du travail commun, des sources d'énergie, des

richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques ;

- Le développement et le soutien des coopératives de production, d'achats et de ventes, agricoles et artisanales ;

- Le droit d'accès, dans le cadre de l'entreprise, aux fonctions de direction et d'administration, pour les ouvriers possédant les qualifications nécessaires, et la participation des travailleurs à la direction de l'économie.

*Actuellement, il est regrettable que ce grand espoir de contrôle public sur l'activité économique et financière ait été si complètement oublié. Parce que le monde capitaliste tout entier a laissé ses banques se ruer dans une spéculation effrénée et à haut risque. Il craint les risques d'une explosion financière provoquant une grave récession mondiale.*

#### **b) Sur le plan social :**

- Le droit au travail et le droit au repos, notamment par le rétablissement et l'amélio-

ration du régime contractuel du travail ;

- Un rajustement important des salaires et la garantie d'un niveau de salaire et de traitement qui assure à chaque travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine ;

- La garantie du pouvoir d'achat national par une politique tendant à la stabilité de la monnaie ;

- La reconstitution, dans ses libertés traditionnelles, d'un syndicalisme indépendant, doté de larges pouvoirs dans l'organisation de la vie économique et sociale ;

- Un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État ;

*Ce paragraphe est à l'origine de l'immense création de la Libération que l'on appela "Sécurité sociale". Mais il fallut longtemps pour traduire dans les faits cette volonté d'assurer "à tous les citoyens des moyens d'existence*

*dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail”, jusque dans le cas des adultes valides. Car la réponse à cette exigence du CNR, techniquement, fut le Revenu minimum d'insertion (RMI), que j'ai eu l'honneur de créer et de mettre en place en 1988.*

- La sécurité de l'emploi, la réglementation des conditions d'embauchage et de licenciement, le rétablissement des délégués d'atelier ;

- L'élévation et la sécurité du niveau de vie des travailleurs de la terre par une politique de prix agricoles rémunérateurs, améliorant et généralisant l'expérience de l'Office du blé, par une législation sociale accordant aux salariés agricoles les mêmes droits qu'aux salariés de l'industrie, par un système d'assurance contre les calamités agricoles, par l'établissement d'un juste statut du fermage et du métayage, par des facilités d'accès à la propriété pour les jeunes familles paysannes et par la réalisation d'un plan d'équipement rural ;

- Une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours ;
- Le dédommagement des sinistrés et des allocations et pensions pour les victimes de la terreur fasciste.

*On peut soutenir que les quinze items mentionnés – à l'exception peut-être du premier du sous-paragraphe social : "promouvoir [...] du travail", comportent tous un aspect plus ou moins profondément novateur par rapport à ce qu'était la France en 1938. Le CNR est en recherche, c'est clair.*

*Déjà quelques absences de mots sont révélatrices. On peut politiquement comprendre que les mots de "capitalisme" ou de "socialisme" ne figurent pas dans le texte. Pourtant la présence de l'Union Soviétique parmi les alliés ouvrait le champ des variables possibles pour l'avenir... Et le mot de "marché" n'est pas cité non plus. Voilà qui est bien davantage significatif.*

*Dans le sous-paragraphe économique, cinq des six items n'appellent pas*

*nécessairement l'économie de marché comme instrument de leur mise en œuvre : une véritable démocratie économique et sociale, une organisation rationnelle de l'économie, la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général ; l'intensification de la production selon les lignes d'un plan arrêté par l'Etat, le retour à la nation des grands moyens de production monopolisés... et même : le droit d'accès des ouvriers aux fonctions de direction des entreprises et la participation des travailleurs à la direction de l'économie.*

*Ce n'est que par une incidente et une omission que, dans cette partie du texte, on peut vérifier que le programme du CNR reste fait pour une économie de marché :*

*"promouvoir [...] le développement et le soutien des coopératives de production, d'achats et de ventes, agricoles et artisanales."*

*Or les coopératives sont nées et ne vivent que dans et par le marché. Donc il y a marché. Je suis d'autant plus sensible à*

*cette partie du Programme du CNR que j'ai réussi comme ministre, à faire donner une forte impulsion publique à ce secteur des coopératives, des mutuelles et des associations, collectivement baptisé, sur ma proposition : "Economie sociale". C'était en 1981-82 et c'était déjà le souci d'anticiper sur les contradictions du statut de l'entreprise dans le capitalisme contemporain, contradictions qui sont largement en cause dans le drame appelé "crise" que nous vivons actuellement. À l'époque, et vu la taille du secteur, c'est une anticipation visionnaire du CNR.*

*Après l'incidente, l'omission : le mot de "propriété" ne figure pas le texte. Il n'y a pas de demande de changement de son statut. Donc on reste en économie de marché.*

c) Une extension des droits politiques, sociaux et économiques des populations indigènes et coloniales.

On estime les troupes coloniales à 179 000 hommes mobilisés en 1940, pour aller jusqu'à 370 000 en 1945. N'oublions pas que la reconquête du territoire métropolitain s'est faite à partir de l'Afrique, grâce à ces troupes coloniales qui dans l'immense majorité ne bénéficiaient pas du statut de "citoyen", mais de "sujet".

d) La possibilité effective pour tous les enfants français de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée quelle que soit la situation de fortune de leurs parents, afin que les fonctions les plus hautes soient réellement accessibles à tous ceux qui auront les capacités requises pour les exercer et que soit ainsi promuë une élite véritable, non de naissance mais de mérite, et constamment renouvelée par les apports populaires.

*La partie sociale de ce point 5 est peut-être conceptuellement moins ambiguë. D'abord on y trouve la notion de prix, cœur de l'affaire, même si c'est seulement à propos des prix agricoles.*

*Toute cette partie sociale, au fond plus détaillée que la précédente, est une très exigeante demande de régulation publique et d'institutions pour assurer un haut niveau de protection sociale (garantie des salaires et du pouvoir d'achat, plan de sécurité sociale, sécurité de l'emploi, retraite, etc.).*

*On est là très loin de ce qui était culturellement concevable dans l'univers anglo-saxon. Ce texte est une projection de ce que l'on savait déjà des réalisations suédoises, une reprise aussi des revendications du syndicalisme réformiste sous l'impulsion du belge Henri de Man.*

La Suède avait, dès 1916 lancé des premières mesures d'économie dirigiste puis en 1919 a élu une majorité social-démocrate.

Henri de Man (1885-1953) est un socialiste belge, théoricien de l'économie social-démocrate et critique de la pensée marxiste. (*Joie du travail*, 1927, *Au-delà du marxisme*, 1930, *L'idée socialiste*, 1933). Croyant servir l'idée d'une Europe unie, en 1940, il s'engagea dans la voie de la Collaboration.

*Ce texte est aussi en communion de pensée avec ce que venait d'écrire l'Anglais Beveridge, le grand concepteur de la Sécurité Sociale. Cette réflexion au demeurant, vaut aussi bien pour la partie économique que*

William Henry Beveridge (1879-1963) dans son œuvre présente souvent la dépense sociale comme facteur de développement. Il est auteur du rapport *Social Insurance and Allied Services* qui en 1942 eut en Grande-Bretagne un grand retentissement suivi en 1943 des *Piliers de la sécurité*.

pour la partie sociale de ce paragraphe.

Implicitement ce texte est une demande très claire de "l'état de bien-être" que stupidement, pour son malheur on appelle dans notre langue "Etat providence", dénaturant par là toute réflexion possible sur son origine et sa mise en place : l'Etat n'est pas la "Providence". Les Anglais parlent de "welfare state" (Etat de bien-être) ce qui est beaucoup plus sage.

Techniquement, c'est la confirmation d'un choix déjà séculaire : accepter l'économie de marché parce qu'elle est garantie de liberté, l'accepter même, pour cette raison, pour le marché entre unités de grande dimension et non plus entre personnes - et c'est le capitalisme, avec l'espoir que son efficacité permettra de limiter sa cruauté. Il ne s'agira pas de supprimer l'économie de marché, bien au contraire, mais de la corseter pour en réduire les souffrances et les brutalités induites.

*Politiquement, le CNR donne là un programme clairement social-démocrate en complète proximité avec ce que vont être, dans l'après-guerre, les orientations dominantes de la gauche, et longtemps des pouvoirs publics, en Scandinavie, Angleterre, Allemagne, Autriche, Pays-Bas, Belgique et même, bien des années plus tard, en Espagne.*

*Reste un point essentiel à relever encore. Le mot de "syndicalisme" ne figure qu'une fois : "reconstitution, dans ses libertés traditionnelles, d'un syndicalisme indépendant..." L'affirmation est déconnectée de tous les autres points du programme social, et c'est bien le cas unique dans tout ce texte où ce qu'il faut reconstituer est ce qui est traditionnel... Il n'y a au CNR, syndicats représentés compris, aucune vision de ce à quoi peut servir le syndicalisme. Les mots de "négo-ciation", "dialogue social", "contrat" ou "convention" ne figurent pas dans le texte, qui est tout entier une demande de réformes d'état. La France*

*affiche déjà là une faiblesse qui ne va cesser de l'handicaper. C'est toujours évident actuellement.*

*Dans la liste des "réformes indispensables", après le plan économique puis le plan social, figure à l'alinéa "c)" une phrase unique : une extension des droits politiques, sociaux et économiques des populations indigènes et coloniales. Cette phrase a tout de même de quoi étonner par sa brièveté et sa modestie. A l'époque où elle est écrite, la France ne participe réellement à la guerre internationale que par l'essentiel de son Empire. En janvier 1944, deux mois plus tôt, Charles de Gaulle avait réuni à Brazzaville des représentants de tout l'Empire et s'il n'avait pas été là question d'indépendance, il en avait été dit beaucoup plus sur l'éducation, l'autonomie et la représentation des peuples concernés. La conférence avait fait grand bruit. Cette phrase est à l'évidence un minimum obligé. Dans un discours, on parlerait de "lip service". Visiblement, il n'y a au CNR aucune conscience de ce*

*qu'est réellement l'Empire... La preuve en est l'aveuglement de la France en Indochine (la guerre commence deux ans après ce texte) et en Algérie.*

*Enfin l'alinéa "d" du programme rappelle fermement, en matière d'instruction et de culture, une exigence constante de la gauche, dans des termes que le Front Populaire ne démentirait pas mais sans que la formulation de cette exigence n'apporte de vision nouvelle ni de contenu, ni des modalités et difficultés d'une telle ambition.*

Ainsi sera fondée une République nouvelle qui balayera le régime de basse réaction instauré par Vichy et qui rendra aux institutions démocratiques et populaires l'efficacité que leur avaient fait perdre les entreprises de corruption et de trahison qui ont précédé la capitulation. Ainsi sera rendue possible une démocratie qui unisse au contrôle effectif exercé par les élus du peuple la continuité de l'action gouvernementale.

L'union des représentants de la Résistance pour l'action dans le présent et dans l'avenir, dans l'intérêt supérieur de la patrie, doit être pour tous les Français un gage de confiance et un stimulant. Elle doit les inciter à éliminer tout esprit de particularisme, tout ferment de division qui pourraient freiner leur action et ne servir que l'ennemi.

En avant donc, dans l'union de tous les Français rassemblés autour du CFLN et de son président, le général de Gaulle !

En avant pour le combat, en avant pour la victoire, afin que VIVE LA FRANCE !

#### LE CONSEIL NATIONAL DE LA RÉSISTANCE

*On peut donc conclure qu'au-delà des exigences propres à l'action militaire en cours, la Résistance rassemblée a principalement voulu dénoncer les brutalités et les souffrances qui accompagnent l'économie de marché. Ce faisant, pourtant, le CNR est peu soucieux des inégalités, et il consolide tout à la fois liberté et propriété. On est bien dans un système de pensée sociale-démocrate. L'ambition du CNR est grande, mais il n'y a, à l'évidence, aucune intention révolutionnaire dans cet ensemble.*

*Si dans les années suivantes, un Parti communiste tout puissant, débordant une social-démocratie quasi inexistante, n'avait bloqué pour longtemps, au sein de la gauche française, la reconnaissance de l'économie de marché, aussi bien que tout processus de progrès social par la négociation et le contrat, la France aurait peut-être trouvé dans les espérances du CNR les voies d'un capitalisme mieux régulé et d'une démocratie réconciliée. Mais c'est là une autre histoire qui ne tient guère compte d'une économie désormais mondialisée.*

MICHEL ROCARD



Coll. Michelhocard.org

## BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

*Le PSU et l'avenir socialiste de la France*, Seuil, 1969.

*Le Cœur à l'ouvrage*, Seuil, 1987.

*La Nation, l'Europe, le monde*. Editions de l'Atelier, 1996.  
(Collectif).

*Ethique et démocratie*. Ed. Labor et Fides, 1996.

*Mutualité et droit communautaire*. Documentation française, 1999.

*Mes idées pour demain*. Odile Jacob, 2001.

*Si la gauche savait, entretiens*. Robert Laffont, 2005.

*Si ça vous amuse*. Flammarion, 2010.

Avec Alain Juppé : *La Politique telle qu'elle meurt de ne pas être, entretiens*. JC Lattès, 2011.



# Michel Rocard

Michel Rocard, homme d'Etat, haut fonctionnaire spécialisé en économie, fut sous la présidence de François Mitterrand Ministre du Plan (1981-1985) puis Ministre de l'Agriculture et Premier Ministre. Par ailleurs, durant plus de quarante ans d'engagement politique, il eut des mandats de maire (Conflans-Sainte-Honorine), de député, de sénateur, et de député européen.

Michel Rocard est né en 1930 à Courbevoie. Alors que son père, ancien Résistant, chercheur en physique contribuait activement à doter la France de l'arme nucléaire, Michel Rocard accomplissait de brillantes études qui le menèrent de Sciences Po à l'ENA (promotion 1958).

Militant des Etudiants Socialistes dès 1949, mais par conviction anti-colonialiste, il s'oppose à la politique algérienne menée par les socialistes au

pouvoir. Alors, jeune haut fonctionnaire (Inspecteur des finances), son engagement lui vaut de sévères réprimandes.

Il contribue à la création du Parti socialiste unifié (PSU) dont il deviendra secrétaire général en 1967. Il se présente aux élections présidentielles puis législatives de 1969. Il devient député dans les Yvelines.

Michel Rocard a une vision du socialisme que les observateurs ont appelé "Rocardisme". Il prône simplement une politique économique réaliste qui sait réglementer le Marché. Ainsi, plutôt qu'un programme de nationalisation intégrale, il préfère des participations de l'Etat et s'intéresse à l'autogestion telle qu'elle fut pratiquée en Yougoslavie.

Michel Rocard Ministre du Plan établit les premiers contrats Etat-Régions qui formalisent une politique de décentralisation inédite en France.

Premier Ministre, il négocie la réconciliation en Nouvelle-Calédonie, crée un dispositif pour aider les chômeurs de longue durée, le "revenu minimum d'insertion" (RMI) puis, plus tard, assainit le financement de la Sécurité Sociale par une forte diminution des cotisations salariales remplacées par

un nouvel impôt qui touche tous les revenus : la "contribution sociale généralisée" (CSG).

Longtemps Député européen, Michel Rocard s'est passionné pour la construction de l'Union Européenne notamment par son engagement en faveur du Traité constitutionnel mais aussi de l'entrée de la Turquie.

Désormais libre de tout mandat, Michel Rocard se consacre à la "chose publique" en publiant fréquemment des articles ou des rapports sur différents thèmes comme le financement des retraites, la création d'une taxe favorisant une politique environnementale ("taxe carbone"). Il est depuis 2009 Ambassadeur de France chargé des négociations internationales concernant les Pôles et réfléchit sur les graves questions d'environnement qu'il considère relever du devoir moral absolu de tout décideur politique.



Coll. Michalnocard.org



QUOI DE NEUF ?

Achévé d'imprimer en janvier 2012, sur les presses de  
l'imprimerie Présence Graphique,  
pour le compte des éditions ELYTIS.  
Dépôt légal : janvier 2012.

Coll. MichelRocard.org

C'est le 15 mars 1944, en prévision de la Libération, sous la présidence de Georges Bidault, résistant issu du groupe "Combat", que fut rédigé le Programme du Conseil National de la Résistance. Ce programme de réveil national fut rédigé en deux parties : d'abord une stratégie de combat clandestin puis, en prévision de la reconstruction à venir, l'esquisse d'une société nouvelle.

La mise en perspective de notre époque avec ce Programme ne peut que susciter un sentiment de nostalgie pour une social-démocratie perdue.

De fait, il nous a semblé judicieux de proposer un commentaire de la partie économique de ce texte à Michel Rocard, brillant théoricien de la social-démocratie et personnalité importante du socialisme français.

Nous pourrions ainsi réfléchir sur le contenu de ce programme fondateur et nous questionner sur les raisons profondes de l'état de notre société contemporaine.

# Le Programme du Conseil National de la Résistance

commenté par **MICHEL ROCARD**  
6€

ISBN : 978-2-35639-088-3

Diffusion harmonia musici **390882**  
SUC 0107 02560093  
0203L3 B12 4